

L'an DEUX MIL VINGT, le SAMEDI 31 OCTOBRE, à 09 h 03, le Conseil municipal de Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIÈME SÉANCE ANNUELLE, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale de la Maire faite en application des articles L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales (séance clôturée à 13 h 36).

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, procédé à la nomination du Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil municipal. Xavier-Jonathan RITOU a été désigné, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

(dans l'ordre du tableau)

Éricka BAREIGTS, Jean-François HOAREAU (arrivé à 10 h 15 en cours de présentation du Rapport n° 20/5-001), Brigitte ADAME, Jean-Pierre MARCHAU, Julie PONTALBA, Gérard FRANÇOISE, Monique ORPHÉ, Ibrahim DINDAR, Dominique TURPIN, Yassine MANGROLIA, Sonia BARDINOT, Jacques LOWINSKY, Marie-Anick ANDAMAYE, Gilbert ANNETTE, Marylise ISIDORE, Stéphane PERSÉE, Claudette CLAIN, Geneviève BOMMALAIS, Virgile KICHENIN, Fernande ANILHA, Karel MAGAMOOTOO, David BELDA, Christelle HASSEN, Éric DELORME, François JAVEL, Joëlle RAHARINOSY, Érick FONTAINE, Jean-Claude LAKIA-SOUCALIE, Guillaume KICHENAMA, Jean-Alexandre POLEYA, Gérard CHEUNG LUNG, Christèle BEAUMIER, Benjamin THOMAS, Raihanah VALY, Nouria RAHA, Julie LALLEMAND, Jean-Max BOYER, Audrey BÉLIM, Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY, Xavier-Jonathan RITOU, Alain ZANÉGUY, MÉDÉA MADEN Noela, Michel LAGOURGUE, Corinne BABEF, Jean-Régis RAMSAMY, Haroun GANY, Wanda YENG-SENG BROSSARD (arrivée à 09 h 57 en cours de présentation du Rapport n° 20/5-001), Vincent BÈGUE, Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

(dans l'ordre du tableau)

Alain ZANÉGUY	(à son départ à 11 h 38 au Rapport n° 20/4-008)	par Jean-Régis RAMSAMY
Michel LAGOURGUE	(à son départ à 11 h 53 après le vote du Rapport n° 20/5-009)	par Haroun GANY
Didier ROBERT	(toute la durée de la séance)	par Vincent BÈGUE

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice (49 présents sur 55), ont pu délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

Sur proposition de la Maire, adoptée par vote à main levée et à l'unanimité des votants, le Rapport n° 20/5-037 relatif à la « lutte contre la grande pauvreté à Madagascar / attribution d'une aide d'urgence au Groupe de Recherche et d'Échanges technologiques (GRÉT) et mise en place d'un plan d'aide au développement pluriannuel » a été inscrit à l'ordre du jour de séance.

ÉLUS INTÉRESSÉS

En vertu de l'article L. 2131-11 du Code général des Collectivités territoriales, les élus intéressés à divers titres n'ont pas pris part au vote des Rapports dont la liste suit.

Élu(e)s intéressé(e)s	(en qualité de)	au titre de/ du	Rapport n°
(1) <i>Nadia RAMASSAMY</i>	(déléguée/ Région Réunion)	ÉPFR	20/5-026
- Gilbert ANNETTE	(délégués/ CINOR)		
- Jean-François HOAREAU			
- Julie PONTALVA			
- Benjamin THOMAS			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CCAS	20/5-035
- David BELDA	(délégués/ Ville)		
- Marylise ISIDORE			
- Guillaume KICHENAMA			
- Véronique POUNOUSSAMY MALAYANDY			
- Dominique TURPIN			
- Éric DELORME			
- Faouzia ABOUBACAR BEN VITRY			
(2) <i>Alain ZANÉGUY</i>			

- Éricka BAREIGTS	(Présidente)	CDÉ	
- Christelle HASSEN	(délégués/ Ville)		
- Claudette CLAIN			
- Joëlle RAHARINOSY			
- Nouria RAHA			
- Noela MÉDÉA MADEN			

ÉPFR Établissement public foncier de la Réunion CINOR Communauté intercommunale du Nord de la Réunion
 CCAS Centre communal d'Action sociale CDÉ Caisse des Écoles
 (1) *élue absente à la séance* (2) *élu parti au Rapport n° 20/5-008*

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS

Wanda YENG-SENG BROSSARD	arrivée à 09 h 57	en cours de présentation
Jean-François HOAREAU	arrivé à 10 h 15	du Rapport n° 20/5-001
Alain ZANÉGUY	parti à 11 h 38	au Rapport n° 20/5-008 (procuration à Jean-Régis RAMSAMY)
Ibrahim DINDAR	sorti de 11 h 38	du Rapport n° 20/5-009
	à 12 h 04	au Rapport n° 20/5-014
Michel LAGOURGUE	parti à 11 h 53	au Rapport n° 20/5-009 (procuration à Haroun GANY)
Vincent BÈGUE	sorti de 11 h 53	du Rapport n° 20/5-010
	à 11 h 59	au Rapport n° 20/5-014
Éricka BAREIGTS	sortie de 11 h 53	du Rapport n° 20/5-010
	à 12 h 00	au Rapport n° 20/5-014
Geneviève BOMMALAIS	sortie de 12 h 13	du Rapport n° 20/5-016
	à 12 h 35	au Rapport n° 20/5-020
	sortie de 12 h 40	du Rapport n° 20/5-023
	à 12 h 48	au Rapport n° 20/5-028
Gilbert ANNETTE	parti à 13 h 13	au Rapport n° 20/5-033

La Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, le VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020 et que le nombre de Conseillers municipaux présents a été de 49 sur 55.

OBJET **Casino de Saint-Denis**
Rapport du délégataire pour l'exercice 2018-2019

I. Contexte

L'activité comptable présentée par la Société touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion a une durée de douze mois, couvrant la période du 1er novembre 2018 au 31 octobre 2019. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la STHCR et un rapport des commissaires aux comptes (SARL AUDIRE et KPMG-TARTAROLI), a été établi en date du 23 avril 2020.

La totalité du rapport transmis par la STHCR est consultable auprès de la Direction « Economie de Proximité » de la Ville.

II. Appréciation des conditions d'exécution du service public pour l'exercice 2018-2019

Durant l'exercice 2018-2019, le Casino de Saint-Denis a exploité les trois activités réglementaires que sont les jeux de hasard, l'animation et la restauration, sous l'autorité et le contrôle d'un Comité de Direction.

L'autorisation accordée à la Société touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion d'ouvrir au public un établissement de jeux de hasard par décision ministérielle, dont la date d'expiration du cahier des charges est valable jusqu'au 31 août 2020.

➤ Les activités réglementées du Casino

▪ *Activité des jeux de hasard*

Avec un total de produit brut des jeux de 23 545 740 €, le Casino de Saint-Denis s'est classé au 23ème rang national sur 201 établissements de jeux répertoriés, soit une régression de trois places par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse correspond à l'impact des manifestations des « Gilets jaunes ».

Le produit brut des jeux total (MAS/JT/RAE) au 31 octobre 2019 est de 23 545 740 € contre 24 061 273 € en 2018, accusant ainsi une baisse de 2,14 %.

Les produits bruts des jeux de hasard se composent :

- des produits des machines à sous,
- des produits des jeux traditionnels.

Les produits des machines accusent une baisse de 3,47 % sur la période 2018-2019, passant de 20 691 259 € en 2017-2018 à 19 973 242 € sur l'exercice 2018-2019.

Les produits des jeux traditionnels sont marqués quant à ce segment à une tendance à la baisse. Le chiffre d'affaires des jeux traditionnels est passé de 478 406 € à 415 048 €, soit une baisse de 13,24 %.

- *Activité d'animation (animations internes et relatives au cahier des charges)*

Au titre de la délégation de service public, le Casino a consacré un budget global de 389 375 € à l'animation de la Ville.

S'y sont ajoutées d'autres animations externes du Casino pour un budget de 95 000 €.

Ainsi, le Casino de Saint-Denis continue à participer activement à l'animation du territoire.

- *Activité de restauration (« Le Flamingo » et « Le Sélect »)*

La restauration du Casino propose des soirées karaoké du mardi au vendredi et une soirée spectacle le samedi.

Le nouveau positionnement du restaurant permet une hausse du ticket moyen à 36 €.

- Bilan des activités réglementées du Casino

Le chiffre d'affaires du Casino sur l'exercice s'élève à 10 810 964 €. Le résultat d'exploitation est de 3 914 240 €. Par conséquent, le résultat net d'exploitation du Casino est de 2 423 553 €, soit une baisse de 8,44 % par rapport à l'exercice précédent.

- Les prélèvements obligatoires de l'Etat et de la Commune de Saint-Denis sur les produits des jeux

Concernant les prélèvements obligatoires, celui de l'Etat a diminué de 2,46 % pour atteindre un niveau de 7 987 379 €. Il en va de même de celui de la Commune qui a diminué de 2,09 % soit un montant de 2 147 247 €.

- Les mesures prises contre l'addiction aux jeux

Enfin, il est à noter que le Casino de Saint-Denis participe activement à la prévention ainsi qu'à la lutte contre l'addiction aux jeux. Des mesures d'interdiction temporaire dans les trois Casinos de l'île ont été prises pour tous les joueurs faisant une demande d'interdiction de jeux dans l'un des trois établissements.

Notre établissement travail en partenariat avec l'ANPAA (Association nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) ; cette association offre un dispositif de proximité permettant la mise en place de mesures concrètes en collaboration avec des médecins spécialisés.

Ainsi, conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code général des Collectivités territoriales et de l'article 26 du cahier des charges du Casino daté du 13 janvier 2004, le Conseil municipal est amené à prendre acte de la présentation du rapport du délégataire au titre de l'exercice 2018-2019.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

OBJET **Casino de Saint-Denis**
Rapport du délégataire pour l'exercice 2018-2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 20/5-008 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur Yassine MANGROLIA - 9ème adjoint au nom des commissions « Ville Ambitieuse », « Ville Durable » et « Consultative des Services Publics Locaux » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
(pas de vote)

Prend acte du rapport de la Société touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion portant sur l'exploitation du Casino de Saint-Denis pour l'exercice 2018-2019.



CASINO DE SAINT-DENIS S.T.H.C.R

RAPPORT ANNUEL AU DELEGATAIRE

EXERCICE 2018 / 2019

**SOCIETE TOURISTIQUE
D'HOTELLERIE ET DE CASINO
DE LA REUNION**

Casino Place Sarda Garriga
B.P. 1041 - 97400 SAINT DENIS
Tél : 0262 41 33 33
SIRET : 310 879689 00027 - APE : 9200Z

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIETE TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA REUNION

S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



RAPPORT ANNUEL AU DELEGATAIRE EXERCICE 2018 / 2019

- OBJET :**
- Rapport au délégataire
 - Délégation de service public
 - Casino de Saint-Denis de la Réunion (974)

- PIECES JOINTES :**
- Bilan arrêté au 31 octobre 2019 (exercice 2018 / 2019)
 - Arrêté ministériel du 21 février 2020 autorisant la pratique des jeux de jusqu'au 31 aout 2020.
 - Rapport du commissaire aux comptes (K.P.M.G).

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 1411-3 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T), nous vous remettons le présent rapport relatif à l'exploitation des jeux de casino dans la ville de Saint-Denis, dont nous sommes délégataires suivant le cahier des charges attribué le 13 janvier 2004.

Nous vous présentons l'évolution générale de nos activités durant l'exercice 2018-2019, au travers de leur exécution et de la qualité de notre service, de nos résultats financiers et de nos perspectives de développement.

Durant cet exercice, le casino de Saint-Denis a assuré l'exploitation des trois activités réglementaires que sont l'animation, la restauration et les jeux, sous l'autorité d'un comité de direction, confirmé dans ses fonctions par décision de Monsieur le Ministre de l'intérieur en date du 19 janvier 2009.

La commission supérieure des jeux a accordé le renouvellement de l'autorisation de jeux jusqu'au 30 avril 2020, date de la fin du cahier des charges en cours.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



I. ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2018

1. Situation de la société et activité au cours de l'exercice écoulé et résultat de cette activité

Nous vous indiquons que :

- le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à 10 810 964 euros contre 11 009 430 euros au cours de l'exercice précédent (- 1.80 %)
- les produits d'exploitation se sont élevés à 11 117 129 euros contre 11 247 730 euros au cours de l'exercice précédent (-1.16 %)
- les charges d'exploitation se sont élevées à 7 202 889 euros contre 7 337 477 euros au cours de l'exercice précédent (- 1.83 %)
- le résultat d'exploitation ressort à 3 914 240 euros contre 3 910 253 euros au cours de l'exercice précédent (+ 0.10 %)

Après la prise en compte d'un résultat financier de - 9 060 euros et d'un résultat exceptionnel de - 19 446 euros, le résultat net de l'exercice s'est soldé par un bénéfice net comptable de 2 423 553 euros contre un bénéfice net comptable de 2 646 947 euros au titre de l'exercice précédent.

2. Faits marquants de l'exercice écoulé

Le casino de Saint-Denis a terminé l'exercice 2018/2019 à la 23^{ème} place du classement national des casinos français sur un total de deux cent un établissement de jeux.

Notre établissement a perdu de trois places par rapport à l'exercice 2017/2018. L'établissement de jeux Dionysien continue à être classé devant des casinos comme celui de Saint Pierre, Nice Palais de la Méditerranée ou Biarritz.

Pour mémoire, à l'arrivée de la nouvelle direction au 1^{er} novembre 2011, le casino de Saint-Denis occupait la 49^{ème} place du classement ainsi que la seconde de l'île de la Réunion.

Depuis l'exercice 2011 / 2012, le casino de Saint-Denis continue :

☞ de se placer premier sur le marché réunionnais,

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIETE TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA REUNION
S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



☞ à conserver son leadership pour la septième année consécutive.

Le produit brut global des jeux au 31 octobre 2019 est de 23.545.740 euros contre 24.061.272 euros l'an passé. Cette baisse correspond à l'impact des manifestations des « gilets jeunes » qui a largement impacté le produit brut des jeux (-500 K€ en novembre 2018). Cet impact fut d'autant plus fort pour le casino de Saint Denis que sa situation géographique l'expose plus que ses concurrents.

Le casino de Saint-Denis n'a cessé de progresser hors année « gilets jaunes » sur les sept précédents exercices sociaux. Effectivement, depuis le 1^{er} novembre 2011, le changement radical de la stratégie de l'entreprise a permis d'augmenter le produit brut des jeux annuel de près de 58% soit 8.8 millions d'euros de chiffre d'affaires jeux en plus par an entre 2010/2011 et 2017/2018 (voir tableaux annexés au présent rapport). Sur cette même période l'ensemble des casinos Français accusent un recul du chiffre d'affaires de jeux de près de 1%.

Au 1^{er} novembre 2011, à l'arrivée de la nouvelle direction, le casino de Saint-Denis occupait la 49^{ème} place du classement ainsi que la seconde de l'île de la Réunion.

Depuis l'exercice 2011 / 2012, le casino de Saint-Denis continue de se placer premier sur le marché réunionnais, et à conserver son leadership pour la septième année consécutive. Le casino de Saint-Pierre est à la 25^{ème} place, le casino de Saint-Gilles occupe quant à lui la 41^{ème} place du classement.

Le produit brut des jeux total (MAS / JT / RAE) au 31 octobre 2019 est de 23.545.740 euros contre 24.061.273 euros l'an passé, soit une évolution de -2,14 %.

Le casino de Saint-Denis n'a cessé de progresser sur les sept derniers exercices sociaux hors ce dernier où la baisse résulte de l'impact négatif des manifestations et blocages des « gilets jeunes » :

- ✓ 2010 / 2011 : 15.262.058 €
- ✓ 2011 / 2012 : 18.273.363 €
- ✓ 2012 / 2013 : 18.414.380 €
- ✓ 2013 / 2014 : 18.976.177 €
- ✓ 2014 / 2015 : 19.955.242 €
- ✓ 2015 / 2016 : 21.844.277 €
- ✓ 2016 / 2017 : 23.562.174€

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIÉTÉ TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA RÉUNION

S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



✓ 2017 / 2018 : 24.061.273 €

✓ 2018 / 2019 : 23.545.740 €

Depuis le 1er novembre 2011, le changement radical de la stratégie de l'entreprise a permis d'augmenter le produit brut des jeux annuel de près de 9 millions d'euros de chiffre d'affaires

Ancienne direction	SAISONS	P.B.J - S.T.H.C.R	EVOLUTION %
	2007-2008	17 085 649 €	-3,47%
	2008-2009	15 352 160 €	-10,15%
	2009-2010	14 473 955 €	-5,72%
	2010-2011	15 262 058€	5,44%
	TOTAL	-1 823 591,69 €	-10,67%

Nouvelle direction	SAISONS	P.B.J - S.T.H.C.R	EVOLUTION %
	2011-2012	18 273 363 €	19,73%
	2012-2013	18 414 380 €	0,77%
	2013-2014	18 976 177 €	3,05%
	2014-2015	19 954 523 €	5,16%
	2015-2016	21 843 589 €	9,47%
	2016/2017	23 562 174 €	7,87%
	2017/2018	24 061 272 €	2,12%
	2018/2019	23 545 740 €	-2.14%
	Depuis 2011	8 283 382 €	45.33%

3. Les machines à sous :

Au 31 octobre 2019, les machines à sous (175 installées sur 200 autorisées) ont réalisé

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIÉTÉ TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA RÉUNION
S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



un produit brut en diminution de -2.47 %. Le produit brut des machines à sous est passé de 20.691.259 € en 2017 / 2018 à 19.973.242 euros sur l'exercice 2018 / 2019.

Cette baisse sur le segment des machines à sous reste essentiellement liée à la crise des « gilets jaunes » et ce malgré une politique de renouvellement des jeux ainsi qu'à des investissements constants sur le parc des machines à sous qui ne nous ont pas permis de compenser un mois de novembre 2018 catastrophique.

4. Les roulettes électroniques :

Sur l'exercice clos le 31 octobre 2019, les cinq tables sous leurs formes électroniques (RAE) ont réalisé un produit brut des jeux de 3.157.451 euros contre 2.892.160 euros sur l'exercice précédent, soit une progression de 9.17%.

Le casino de Saint-Denis dispose depuis le début de l'année 2016 de quatre roulettes électroniques de marque « INTERBLOCK » et depuis 2019 d'une roulette (cinq postes de marque fasi) Les trente-sept postes sont installées au premier étage de l'établissement.

- Deux roulettes à basse dénomination (0,10€, 0,20€ et 0,50€) qui attirent une clientèle jeune et de « primo accédant ».
- Deux roulettes électroniques permettent aux joueurs de miser sur des minimums de 0,50€, 1€ et 2€.
- Une roulette électronique (cinq postes) permet aux joueurs de miser sur des minimums de 1€, 2€ et 5€.

Le casino de Saint-Denis a été le premier en France et continue à être le seul à disposer de roulettes électroniques où les joueurs peuvent miser à partir de 0,10 centimes d'euro. Il est sur 2018/2019 la quinzième roulette électronique de France.

5. Les jeux traditionnels :

Le casino de Saint Denis exploite six tables de jeux ce qui lui confère une autorisation de jeux lui permettant l'installation de cent soixante-quinze machines à sous conformément à l'arrêté du 14 mai 2007 modifié.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIÉTÉ TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA RÉUNION
S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



L'exercice clos le 31 octobre 2019 a marqué quant à ce segment une tendance à la baisse. Le chiffre d'affaire des jeux traditionnels est passé de 478.406 euros à 415.048 euros, soit une baisse de -13.24 %.

La roulette anglaise (deux tables installées : mise de minimum 1 euro) a terminé l'exercice 2018 / 2019 avec un produit des jeux de 255.985 € contre 249.623 euros sur N-1 (+2.55 %).

Le P.B.J du « Texas Hold'em poker de casino » a connu une forte tendance à la baisse, passant de 93.725 € sur 2017 / 2018 à 43.713 euros sur 2018 / 2019.

Enfin, le Black-Jack a terminé l'exercice 2018 / 2019 avec un produit des jeux de 115.349 euros contre 135.058 euros sur l'exercice précédent (-14.59%).

Sur l'exercice 2018 / 2019 le chiffre d'affaire des jeux de table est en baisse par rapport à N-1, liée au Texas Hold'em Poker et à la crise des « gilets jaunes » qui a impacté l'ensemble des secteurs d'activité du casino. Pour inverser cette tendance la direction prévoit pour 2020 des travaux au R+1 qui auront pour objet, entre autres, de changer les jeux exploités.

6. La restauration : le « Flamingo » / « (Le Select) » :

Afin de redynamiser le service restauration et d'augmenter nos animations en interne, le casino a affermé la restauration depuis cet automne.

Désormais le restaurant « Le Select » propose des soirées karaoké du mardi au vendredi et une soirée spectacles les samedis.

Le positionnement de la carte du restaurant, la nouvelle équipe ainsi que la suppression du contrôle aux entrées ont permis dès l'ouverture d'entraîner une hausse de la fréquentation (571 clients au mois d'octobre) et du chiffre d'affaire (21 022€ pour le mois d'octobre).

Le nouveau positionnement du restaurant permet une hausse du ticket moyen à 36€.

Ces chiffres mis en perspective pour l'année 2019/2020 permettaient de penser que pour l'exercice 2019/2020 le chiffre d'affaire devrait se situer entre 250.000€ et 300.000€.

Cette nouvelle dynamique outre le développement du chiffre d'affaire, nous permet d'inviter chaque mois 200 clients du casino au restaurant par la mise en place de vouchers distribués soit en caisse lors des bons de paiement de plus de 1.500€ soit par les membres du comité de direction en fonction des clients.

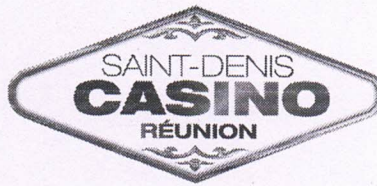
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIÉTÉ TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA RÉUNION

S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689

Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.

Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



7. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société va s'efforcer de poursuivre son développement en 2019/2020. L'optimisation du parc des machines à sous reste un facteur clé de succès à sa réussite.

A ce titre, le casino prévoit l'installation de nouvelles machines à sous courant 2020. Le parc machines à sous et maintenant divisé en deux espaces : au rez de chaussé se trouve l'intégralité du parc des machines vidéo-rouleaux et à l'étage se situent les machines à sous poker et rouleaux.

Trois espaces accueilleront désormais :

- les jeux traditionnels
- les roulettes électroniques
- le poker

II - ACTIVITES FINANCIERES ET SOCIALES DE L'ENTREPRISE

1. Evolution des résultats et de la situation financière de la société

Au 31 octobre 2019, la situation de trésorerie se décompose de la manière suivante :

Disponibilités : 5 111 477 euros

Le montant des différents « progressifs » des machines à sous de la société a fait l'objet d'une provision pour un montant net de 115 974 euros contre 168 209 euros sur l'exercice précédent.

2. Décomposition des dettes fournisseurs au 31 octobre 2019

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du code de commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition du solde des dettes de la société à l'égard de ses fournisseurs :

2018/2019 - Montant total des achats de l'exercice : 2 682 337 €

• Données comptables

Nous avons réalisé au cours de l'exercice, les chiffres comptables suivants :

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIETE TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA REUNION
S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
Siège Social: Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



	Exercice 2018/2019	Exercice 2017/2018	EVOLUTION %
Chiffre d'affaire	10 810 964 €	11 009 430 €	-1.80%
Dotation amortissement	758 883 €	855 035 €	-11.25%
Résultat d'exploitation	3 914 240 €	3 910 253 €	0.10%
Résultat net	2 423 553 €	2 646 947 €	-8.44%

- La masse salariale

au **31/10/2019**

La rémunération brute s'est élevée à :	2 144 926 €
Les charges sociales à :	954 349 €
Total masse salariale :	3 099 275€

Effectif moyen	61,00
----------------	-------

Participation aux résultats de l'entreprise :	278 267 €
---	-----------

- Les résultats des différentes activités

Produit brut des jeux	Exercice 2018-2019	Exercice 2017-2018	EVOLUTION %
Produit MAS	19 973 242 €	20 690 705 €	-3.47%
Produit jeux traditionnels	3 572 498 €	3 370 567 €	5.99%
Total jeux	23 545 740 €	24 061 273 €	-2.14%
Recette restaurant	191 624€	122 872 €	55.95%
Total des produits	23 737 364 €	24 184 144 €	-1.85%

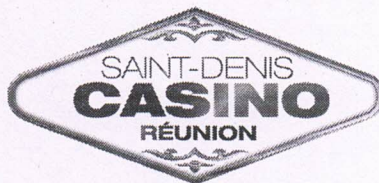
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIETE TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA REUNION

S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689

Siège Social: Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.

Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



- Les prélèvements

A. Les prélèvements

	2018/2019	2017/2018	% évolution
Montant prélèvement Etat	7 987 379 €	8 188 689 €	-2.46%
Montant prélèvement communal :	2 147 247 €	2 193 138 €	-2.09%
Reversement 10 % prélèvement Etat :	887 487 €	909 854 €	-2.46%
Total recette communale :	3 034 734 €	3 102 992 €	-2.20%
C.S.G. :	1 292 988 €	1 304 294 €	-0.87%
C.R.D.S. :	616 493 €	628 730 €	-1.95%

- Les prélèvements institués au profit de la commune

	Part du progressif reversé	Prélèvement communal	Total Versé	% évolution
2011-2012	1 591 654 €	639 618 €	2 231 272 €	-
2012-2013	1 603 168 €	647 227 €	2 250 395 €	0,86%
2013-2014	1 660 516 €	667 256 €	2 327 772 €	3,44%
2014-2015	1 771 565 €	733 933 €	2 505 498 €	7,64%
2015-2016	1 966 087 €	813 167 €	2 779 254 €	10,93%
2016-2017	2 140 693 €	888 078 €	3 028 771 €	8,98%
2017-2018	2 193 138 €	909 854 €	3 102 294 €	2.45%
2018-2019	2 147 247 €	887 487 €	3 034 734 €	-2.20%

Accusé de réception en préfecture
 974-219740115-20201031-205008-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIÉTÉ TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA RÉUNION
 S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
 Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
 Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



- Les jeux traditionnels

	Exercice 2018/2019	Exercice 2017/2018	EVOLUTION %
Roulette Anglaises	255 985 €	249 624 €	2.55%
Roulettes Electroniques	3 157 451 €	2 892 161 €	9.17%
Black Jack	115 349 €	135 058 €	-14.59%
Texas Hold'em Poker CASH GAME	43 713 €	93 725 €	-53.36%
Tournois Texas Hold'em Poker		0 €	-100,00%
TOTAL JEUX	3 572 498 €	3 370 567 €	5.99%

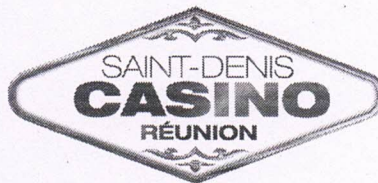
III – LE VOLET ANIMATION / RESTAURATION

Elle se développe à travers les prescriptions du cahier des charges, de concerts avec les services municipaux de la culture et des sports ou à l'initiative d'une partie pour répondre à des prestations ponctuelles de nature à servir l'intérêt de la ville.

Au titre de la délégation de service public, le casino a participé activement à l'animation de la ville. Une grande partie du budget est partagé entre le partenariat sportif d'une part et, les spectacles de variétés culturels d'autre part. L'essentiel du partenariat sportif est consacré au club phare de la ville, le SD-FC. Le sport reste un puissant vecteur d'intégration et de promotion sociale auquel nous nous sommes attachés au travers des divers partenariats sportifs que nous avons établis avec les clubs et les associations dionysiennes.

Outre sa fonction éducative, le sport contribue à donner à la ville une image jeune, dynamique et compétitive.

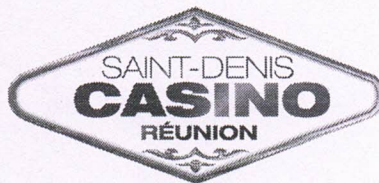
Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



1. Répartition des dépenses d'animation :

		Type d'animation	Année N 2018-2019
DEPENSES ANIMATION INTERNE (1)	AU TITRE DU CAHIER DES CHARGES	Spectacles, concerts	
		Animations dansantes (thés et dîners dansants)	
		Expositions artistiques	
		Autres (à préciser)	50909
	HORS CAHIER DES CHARGES	Spectacles, concerts	
		Animations dansantes (thés et dîners dansants)	
		Expositions artistiques	
		Autres (à préciser)	
NOMBRE DE JOURNÉES D'ANIMATION INTERNE	Nombre total		
	Dont animations gratuites (à préciser - hors animations du point 4)		
DEPENSES ANIMATION EXTERNE	AU TITRE DU CAHIER DES CHARGES	Partenariat (manifestations sportives et culturelles au niveau de la commune)	
		Sponsoring (associations, clubs sportifs, grands évènements)	
		Participation à la vie communale	338466
		Participation à l'Office de tourisme	
		Autres (à préciser) (2) (3) : MAQ spectacle Dofé _____	95000
	HORS CAHIER DES CHARGES	Partenariat (manifestations sportives et culturelles au niveau de la commune)	
		Sponsoring (associations, clubs sportifs, grands évènements)	
		Participation à la vie communale	
		Participation à l'Office de tourisme	
		Autres (à préciser) (3) : _____	
Total			484375

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



CAHIER DES CHARGES SPORTS 2018/2019

❖ ADPESR	1 000,00 €
❖ AIGLONS D ORIENT (TENNIS DE TABLE)	3 000,00 €
❖ AJS SAINTE CLOTILDE	1 000,00 €
❖ AS BRETAGNE	3 000,00 €
❖ AS CHÂTEAU MORANGE	3 000,00 €
❖ AS LA COLOMBE	1 000,00 €
❖ ASPN	1 000,00 €
❖ ASS. PYTHAGORE LA SOURCE	2 000,00 €
❖ ASS. SPORTING CLUB DU CHAUDRON	3 000,00 €
❖ ASSOCIATION MARGOT RUN	1 000,00 €
❖ ASSOCIAT° FOOTBALL FEMININE DIONYSIENNE AFFD	2 500,00 €
❖ ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE PELOTARI CLUB CHAUDRON	3 400,00 €
❖ ASSOCIATION CYCLES PASSION REUNION ACPR	3 000,00 €
❖ ASSOCIATION DIONYSIENNE DE PANCRAS	500,00 €
❖ ASSOCIATION DIONYSIENNE D'EDUCATION SPORTIVE CANINE ADESC	1 000,00 €
❖ ASSOCIATION DYONISIEN JU JITSU BRESILIEEN - ADJJB	2 000,00 €
❖ ASSOCIATION FILAIN - TEAM TRAIL TITILE	1 000,00 €
❖ ASSOCIATION LASOURS (HAND-BALL)	4 000,00 €
❖ ASSOCIATION SHOTOKAN KARATE CLUB BOIS NEFLES	2 000,00 €
❖ ATBMO (FUTSALL)	1 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



❖ BASKET CLUB DIONYSIEN - BCD (BASKET)	200,00 €
❖ CAMELIA BOUG FIT ENSAMB	1 000,00 €
❖ CARTON RAID	1 500,00 €
❖ CERCLE ESCRIME LA BUSE (BAS DE LA RIVIERE)	1 500,00 €
❖ CLUB BOULISTE DES INDIENS DE LA REUNION	800,00 €
❖ CLUB HANDISPORT ROLLAND GEORGET	1 000,00 €
❖ CLUB OMNISPORTS DE LA MONTAGNE + ASS MONTAGNE DUNK	8 000,00 €
❖ CLUB QUAN KI DO DE L'EST	1 000,00 €
❖ DIONY-BULLES	1 500,00 €
❖ DOJO HUANG-YING-CHIN "LE JUDO DE L'AMITIE"	2 500,00 €
❖ ECOLE FOOTBALL SAINT-FRANCOIS - AS ST FRANCOIS	2 000,00 €
❖ ENTENTE DU NORD	3 000,00 €
❖ ESPACE HANDICAP DIONYSIEN	1 500,00 €
❖ FC MOUFIA	4 000,00 €
❖ FOYER DES JEUNES DE JOINVILLE (KARATE)	3 500,00 €
❖ HAND BALL FEMININ SAINT DENIS - HBF ST DENIS	4 000,00 €
❖ HANDISPORT CLUB SAINT-DENIS	3 000,00 €
❖ HBCED	3 000,00 €
❖ JET BOXING PROMOTION EX CLUB KATANA	1 000,00 €
❖ JOINVILLE HAND	4 000,00 €
❖ JS BOIS DE NEFLES - JSBN	3 000,00 €
❖ JUDO CLUB BOIS DE NEFLES	1 000,00 €
❖ JUDO CLUB MUNICIPAL	3 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



❖ KAMIKAZE -SAMBO FINGTHING 974	1 000,00 €
❖ LES AMI BOULISTE CHAMP FLEURI	200,00 €
❖ NOBLE ART DU CHAUDRON	1 200,00 €
❖ NOUVEAUX AMIS DE LA RANDONNEE (N.A.R)	1 000,00 €
❖ OMS FEMME DEBOUT	1 000,00 €
❖ PERFECT GYM BOXING DIONYSIEN	2 000,00 €
❖ PHOENIX HAND PRIMAT	1 000,00 €
❖ RANDO CAMELIAS	1 000,00 €
❖ REUNION AVENTURE JOËLETTE	1 600,00 €
❖ RKH	4 600,00 €
❖ ROLLER SPORT DIONYSIEN	1 000,00 €
❖ RUGBY CLUB SAINT BERNARD	1 000,00 €
❖ SAINT DENIS ECOLE FOOTBALL ASSOCAT° - SDEFA	11 000,00 €
❖ SAINT DENIS FOOTBALL CLUB SDFC	23 000,00 €
❖ SAINT DENIS OLYMPIQUE VOLLEY BALL REUNION SDOVBR	5 000,00 €
❖ SPORTING CLUB DU CHAUDRON RUGBY (SCCR)	3 000,00 €
❖ STAR ROYAL FOOT VETERAN	500,00 €
❖ TAI DO CLUB DIONYSIEN	1 000,00 €
❖ TRAIL URBAIN DE SAINT-DENIS - REUNION DEMAIN	1 500,00 €
❖ UNION PUGILISTIQUE DE SAINT DENIS (UPSD)	1 000,00 €
❖ UNSS COLLEGE DES DEUX CANONS (SECTION SPORTIVE FOOTBALL)	3 000,00 €
❖ UNSS COLLEGE DES DEUX CANONS (SECTION SPORTIVE JUDO)	1 500,00 €
❖ VBCSD	3 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



❖ VELO CLUB DE SAINT DENIS - VCSD	5 000,00 €
❖ VOLL CAMP REUNION	3 000,00 €
❖ WAX	500,00 €
❖ XV DIONYSIEN (RUGBY)	2 000,00 €
❖ Y MEDIA	5 000,00 €
TOTAL	180 000.00 €

LISTE DES ASSOCIATIONS CAHIER DES CHARGES ANIMATIONS 2018/2019

➤ FETE DE NOS ORIGINES	23 425.50 €
➤ FESTIVITES DU 20 DESAMB .	36 600.00 €
➤ RENCONTRES DU FILM ITALIEN	6 000,00 €
➤ MISS REUNION	29 539.00 €
➤ FESTIVITES DU 14 JUILLET	19 901.84 €
➤ LES ELECTROPICALES	43 000,00€
TOTAL	158 466.34 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



ANIMATION HORS CAHIER DES CHARGES 2018/2019

❖ ANIMATIONS	5 491.00 €
❖ FESTIVAL DO FE	95 000.00 €
❖ OPERATION FETE DES MERES	1 349,5 €
❖ OPERATION JOUR DE L'AN	76.00 €
❖ OPERATION PÂQUES	693.00 €
❖ OPERATION SAINT VALENTIN	2 800.00 €
❖ REPAS MAIRIE	105,90 €
❖ SOIREE CLUB SPORT	144,80 €
❖ SOIREE CLUB ZALOR	160.00 €
❖ SOIREE EVERETT	1 518.00 €
❖ SOIREE SDFC	1 571.00 €
❖ SPONSORING SPORTIFS	37 000.00 €
TOTAL	145 909.20 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIETE TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA REUNION
S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 - Siren 310 879 689
Siège Social : Place Sarda Garriga - B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 - Fax : 02 62 41 11 94.



2. La restauration

- Données économiques sur le secteur de la restauration :

RESTAURANT	2018 / 2019	2017 / 2018
Capacité	70	40
Nombre de couverts servis	6541	6132
Total CA	191 624 €	122 872 €

IV - MESURES REGLEMENTAIRES

1. Lutte contre l'addiction

L'établissement de Saint-Denis participe activement à la prévention ainsi que la lutte contre l'addiction au jeu.

Par ailleurs, sur le plan local, notre établissement travail un partenariat avec l'A.N.P.A.A, organisme spécialisé pour la lutte contre l'addictologie. Cette association est basée à la réunion et offre un dispositif de proximité permettant la mise en place de mesures concrètes en collaboration avec des médecins spécialisés.

Enfin, les trois casinos de la Réunion ont signé en 2012 une charte préventive à l'addiction. A ce titre, une mesure d'interdiction temporaire dans les trois casinos de l'île a été décidée pour une durée de quatre mois pour tous les joueurs faisant une demande dans un des trois établissements. Cette demande est irrévocable dans sa durée.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



Cette démarche, à l'initiative du correspondant local des courses et des jeux de la Réunion et du casino de Saint-Denis, demeure encore aujourd'hui une exception sur le plan national. Cette mesure concrète tend à prendre en considération de façon immédiate une mesure préventive sur le plan départemental.

2. Lutte contre le blanchiment

Une cellule TRACFIN est active dans l'établissement depuis 2017. Cette cellule se réunit tous les mois pour mettre en place les mesures préventives et les procédures internes. Bien que le conseil d'Etat ait récemment annulé l'application des directives aux établissements de jeux, le casino de Saint-Denis demeure néanmoins très vigilant sur ce risque.

V - PERSPECTIVES

1. La communication : un enjeu majeur sur l'exercice prochain :

Le casino continue son travail de sponsoring et de collaboration, avec entre autres, le comité de Miss Réunion. Depuis 2018, le casino de Saint-Denis est devenu le cinquième « Master partenaire » de cet événement.

Depuis octobre 2017, le casino a lancé la phase de fidélisation de sa clientèle toujours plus nombreuse. Ainsi, la carte de fidélité est proposée aux clients du casino.

L'établissement de jeux Dionysien continuera sa politique de fidélisation et de communication pour conserver son leadership.

De plus en plus d'animations internes continueront à être organisées pour faire de l'établissement un lieu incontournable en termes de divertissement.

2. Une volonté de poursuivre un investissement constant dans l'offre de jeu

Le casino de Saint-Denis va continuer à investir chaque année sur son parc de machines à sous. Ce dernier est un des plus performants de France principalement grâce à ces investissements massifs. En effet, très peu d'établissements de jeux Français disposent d'un parc de machines à sous de dernière génération.

3. Un établissement de jeux investi dans l'animation de sa cité :

Le casino va s'efforcer à rechercher et à organiser une communauté d'actions avec tout ou partie des acteurs du Barchois (casino, hôtel, restaurant...) en communication, événements,

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



sponsoring et recherches partenariales, en interactions, mutualisation des coûts, moyens, ambitions de projets, programmes d'actions partagés, en bi ou en multilatéral. Le casino de Saint-Denis sera la « locomotive » de cette communauté d'action pour dynamiser et créer une synergie sur le site du barachois.

Nous avons toujours, Monsieur le Maire, l'ambition de faire progresser le casino du Barachois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma plus haute considération.

Jean-Charles OTTAVI
Président conseil administration - Casino de Saint-Denis
Société Touristique d'Hôtellerie et de Casino de la Réunion (S.T.H.C.R)
Vice-président du syndicat Association des Casinos Indépendants de France (A.C.I.F)

Florent BRUN
Directeur général
Directeur responsable

**SOCIETE TOURISTIQUE
D'HOTELLERIE ET DE CASINO
DE LA REUNION**
Casino Place Sarda Garriga
B.P. 1041 - 97400 SAINT DENIS
Tél : 0262 41 33 33
SIRET : 310 879689 00027 - APE : 9200Z

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOCIETE TOURISTIQUE D'HOTELLERIE ET DE CASINO DE LA REUNION
S.A au capital de 300 000 € - R C Saint-Denis N°73 B 21 – Siren 310 879 689
Siège Social : Place Sarda Garriga – B.P. 1041 Saint-Denis Cedex 97481 - Réunion.
Téléphone : 02 62 41 33 33 – Fax : 02 62 41 11 94.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES
ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

SOUS-DIRECTION DES POLICES ADMINISTRATIVES

BUREAU DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUX

Affaire suivie par : Maryse Van den Bussche
Tél : 01.49.27.31.42
Mail : maryse.van-den-bussche@interieur.gouv.fr

Monsieur Florent BRUN
Directeur responsable du casino de Saint-Denis
Place Sarda Garriga
BP 1041
97481 SAINT-DENIS Cedex

RECOMMANDE AVEC A.R.

Paris, le

21 FEV. 2020

Monsieur le directeur,

Pour faire suite à votre demande reçue le 13 janvier 2020 au ministère de l'intérieur, je vous adresse, sous ce pli, une copie de l'arrêté autorisant la société touristique d'hôtellerie et de casino de la Réunion SA à exploiter 7 tables de jeux, 175 machines à sous ainsi que la forme électronique du jeu de la roulette anglaise, jusqu'au 31 août 2020, date d'expiration du cahier des charges.

Conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos, vous êtes tenu d'informer chacun des membres du comité de direction du casino de cette décision.

J'attire toutefois votre attention sur le prochain examen en commission du dossier du casino de Saint-Denis le 18 juin 2020, pour lequel je vous invite à bien vouloir déposer votre dossier de renouvellement avant le 1^{er} avril 2020, idéalement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur des libertés publiques
et des affaires juridiques
Le sous-directeur des polices administratives

Guillaume SAOUR

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 - STANDARD 01.49.27.49.27 - 01.49.07.60.60
ADRESSE INTERNET : www.interieur.gouv.fr



EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

EVOLUTION DU PRODUIT REEL MAS			
ANNÉES	PRODUIT RÉEL	%	SAISON
2010 - 2011	14 604 690 €	-	-
2011 - 2012	17 428 093 €	19,33%	Saison 1
2012 - 2013	17 685 904 €	1,48%	Saison 2
2013 - 2014	18 032 834 €	1,96%	Saison 3
2014 - 2015	18 294 476 €	1,45%	Saison 4
2015 - 2016	19 361 008 €	5,83%	Saison 5
2016 - 2017	20 471 213 €	5,73%	Saison 6
2017 - 2018	20 691 259 €	1,07%	Saison 7
2018 - 2019	19 975 379 €	-3,46%	Saison 8
Progression	6 086 569 €	41,68%	-

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

EVOLUTION DU PRODUIT REEL RAE

ANNÉES	PRODUIT RÉEL	%	SAISON
2010 - 2011	-	-	-
2011 - 2012	-	-	Saison 1
2012 - 2013	-	-	Saison 2
2013 - 2014	319 351 €	-	Saison 3
2014 - 2015	1 210 207 €	278,96%	Saison 4
2015 - 2016	2 006 323 €	65,78%	Saison 5
2016 - 2017	2 602 398 €	29,71%	Saison 6
2017 - 2018	2 892 160 €	11,13%	Saison 7
2018 - 2019	3 157 450 €	9,17%	Saison 8
Progression	2 838 099 €	888,71%	-

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

EVOLUTION DU PRODUIT JT

ANNÉES	PRODUIT JT	%	SAISON
2010 - 2011	659 419 €	-	
2011 - 2012	845 070 €	28,15%	Saison 1
2012 - 2013	727 861 €	-13,87%	Saison 2
2013 - 2014	627 355 €	-13,81%	Saison 3
2014 - 2015	449 840 €	-28,30%	Saison 4
2015 - 2016	476 257 €	5,87%	Saison 5
2016 - 2017	488 563 €	2,58%	Saison 6
2017 - 2018	478 406 €	-2,08%	Saison 7
2018 - 2019	415 047 €	-13,24%	Saison 8
Progression	-244 372 €	-37,06%	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

EVOLUTION DU COIN IN MAS			
ANNÉES	COIN IN	%	SAISON
2010 - 2011	209 636 119	-	-
2011 - 2012	247 519 927	18,07%	Saison 1
2012 - 2013	257 256 545	3,93%	Saison 2
2013 - 2014	259 854 179	1,01%	Saison 3
2014 - 2015	265 664 575	2,24%	Saison 4
2015 - 2016	275 144 179	3,57%	Saison 5
2016 - 2017	294 794 208	7,14%	Saison 6
2017 - 2018	302 230 290	2,52%	Saison 7
2018 - 2019	293 458 752	-2,90%	Saison 8
Progression	83 822 633	44,17%	-

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

EVOLUTION DU COIN IN RAE

ANNÉES	COIN IN	%	SAISON
2010 - 2011	-	-	-
2011 - 2012	-	-	Saison 1
2012 - 2013	-	-	Saison 2
2013 - 2014	12 238 826	-	Saison 3
2014 - 2015	53 904 121	340,44%	Saison 4
2015 - 2016	84 355 568	56,49%	Saison 5
2016 - 2017	108 992 390	29,21%	Saison 6
2017 - 2018	111 652 604	2,44%	Saison 7
2018 - 2019	111 315 802	-0,30%	Saison 8
Progression	99 076 976	809,53%	-

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205003-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

CLASSEMENT NATIONAL		
ANNÉES	PLACE/203	EVOLUTION
2010 - 2011	48	
2011 - 2012	33	+15
2012 - 2013	29	+4
2013 - 2014	25	+4
2014 - 2015	24	+1
2015 - 2016	22	+2
2016 - 2017	22	-
2017 - 2018	20	+2
2018 - 2019	23	-3
Progression		25

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

EVOLUTION DES FREQUENTATIONS

ANNÉES	ENTRÉES	%	ENTRÉES / JOUR	SAISON
2010 - 2011	168 026	-	460	
2011 - 2012	200 772	19,49%	550	Saison 1
2012 - 2013	204 585	1,90%	561	Saison 2
2013 - 2014	217 641	6,38%	596	Saison 3
2014 - 2015	249 414	14,60%	683	Saison 4
2015 - 2016	291 059	16,70%	797	Saison 5
2016 - 2017	315 456	8,38%	864	Saison 6
2017 - 2018	313 321	-0,68%	858	Saison 7
2018 - 2019	295 053	-5,83%	808	Saison 8
Progression	127 027	75,60%		

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





EVOLUTION 2011 - 2019 CASINO DE SAINT-DENIS

EVOLUTION PRODUIT RÉEL DES JEUX (MAS+JT+RAE)

ANNÉES	PRODUIT RÉEL	%	SAISON
2010 - 2011	15 264 109 €	-	
2011 - 2012	18 273 163 €	19,71%	Saison 1
2012 - 2013	18 413 765 €	0,77%	Saison 2
2013 - 2014	18 979 540 €	3,07%	Saison 3
2014 - 2015	19 954 523 €	5,14%	Saison 4
2015 - 2016	21 843 588 €	9,47%	Saison 5
2016 - 2017	23 562 174 €	7,87%	Saison 6
2017 - 2018	24 061 825 €	2,12%	Saison 7
2018 - 2019	23 547 876 €	-2,14%	Saison 8
Progression	8 283 767 €	54,27%	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020





KPMG S.A.
La Réunion
4, rue Camille Vergoz
Résidence Halley
97400 Saint-Denis Cedex

Téléphone : +33 (0)2 62 94 84 24
Télécopie : +33 (0)2 62 21 79 40
Site internet : www.kpmg.fr

*Société Touristique d'Hotellerie et
de Casino de la Réunion SA
(S.T.H.C.R. SA)*

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 octobre 2019
Société Touristique d'Hotellerie et de Casino de la Réunion SA (S.T.H.C.R. SA)
Place Sarda Garriga - 97400 Saint-Denis
Ce rapport contient 33 pages
Référence : FV-CC

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Société Touristique d'Hotellerie et de Casino de la Réunion SA (S.T.H.C.R. SA)
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
23 avril 2020

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Denis, le 23 avril 2020

KPMG S.A.
La Réunion

François Viroleau
Associé

Francois Viroleau Signature
numérique de
Francois Viroleau
Date : 2020.04.23
16:30:09 +04'00'

Bilan Passif

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19

Edition du 13/12/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/10/2019	Net (N-1) 31/10/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 300 000	300 000	300 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	472 592	472 592
Réserve légale	30 490	30 490
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 788 037	1 441 090
Résultat de l'exercice	2 423 553	2 646 947
TOTAL situation nette :	5 014 672	4 891 119
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	199 680	199 680
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 214 352	5 090 799
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		77 000
Provisions pour charges	115 974	168 209
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	115 974	245 209
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	288 419	453 823
Emprunts et dettes financières divers	13 422	13 422
TOTAL dettes financières :	301 841	467 245
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	17 972	17 225
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	228 796	218 992
Dettes fiscales et sociales	2 633 913	2 637 499
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	216 917	248 125
Autres dettes	135 756	154 236
TOTAL dettes diverses :	3 215 382	3 258 852
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	3 535 195	3 743 322
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 865 521	9 079 330

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Compte de Résultat (Seconde Partie)

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/10/2019	Net (N-1) 31/10/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 914 240	3 910 253
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 060	12 110
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	9 060	12 110
RÉSULTAT FINANCIER	(9 060)	(12 110)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 905 180	3 898 142
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 490	3 311
Produits exceptionnels sur opérations en capital	800	500
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	4 290	3 811
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 801	3 736
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	728	265
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	18 206	1 926
	23 735	5 926
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(19 446)	(2 115)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	278 267	310 876
Impôts sur les bénéfices	1 183 914	938 204
TOTAL DES PRODUITS	11 121 418	11 251 541
TOTAL DES CHARGES	8 697 865	8 604 594
BÉNÉFICE OU PERTE	2 423 553	2 646 947

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Règles & Méthodes Comptables

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général

L'exercice clôturé au 31/10/2019 présente un montant total du bilan de 8 865 521 €
et dégage un résultat de 2 423 553 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- indépendance des exercices
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Il a été acquis durant cette exercice

Les licences sont enregistrées en immobilisations incorporelles sur la base des factures pro-forma transmis par le fournisseur. La durée de l'engagement et le calcul du montant à immobiliser ont été appréciés sur la base de ces documents ou figurent toutes indications requises pour les calculs.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus, hors frais d'acquisition ou à leur coût de production, hors intérêt d'emprunt lié à cette production.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes lineaires ou dégressifs, en fonction de leur durée de vie.

Fond de commerce et marque : néant
Construction : 15 à 60 ans
Installation technique : 5 à 30 ans
Agencement et aménagements divers : entre 5 à 15 ans
Matériel et outillage d'exploitation : entre 5 à 10 ans
Mobilier : 4 à 10 ans
Matériel de transport : entre 4 et 5 ans
Matériel de bureau et informatique : entre 4 et 5 ans

Pour les éléments non amortissables, une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire (déterminé à partir de données internes à la société), est inférieure à la valeur d'acquisition.

Participations et autres titres immobilisés :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, hors frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur par inventaire (déterminée à partir des marchés de données internes de la société), est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeur mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement ont été évalué à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Stock :

Les stocks sont évalués suivant la méthode <<PMP >, prix moyen pondéré

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements est constituée du prix d'achat.

Pour les produits composés, la valeur brute comprend le prix d'achat de chacun des composants produits.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision pour créances douteuses

En vertu du principe des prudenances, il a été constitué une provision pour couvrir tous les charges et risques ayant un degrés suffisant de probabilité à la clôture de l'exercice

Date de réévaluation : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

Immobilisations

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19

Edition du 13/12/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	2 283 703		246 960
TOTAL immobilisations incorporelles :	2 283 703		246 960
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	522 900		
Constructions sur sol propre	4 955 693		327 430
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	3 317 795		496 850
Installations générales, agencements et divers	1 057 445		11 109
Matériel de transport	7 366		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	179 770		19 850
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	141 879		552 558
Avances et acomptes			1 795
TOTAL immobilisations corporelles :	10 182 848		1 409 593
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	8 625		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 200		8 175
TOTAL immobilisations financières :	11 825		8 175
TOTAL GÉNÉRAL	12 478 376		1 664 729

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			2 530 663	
TOTAL immobilisations incorporelles :			2 530 663	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			522 900	
Constructions sur sol propre		18 380	5 264 743	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		62 309	3 752 336	
Inst. générales, agencements et divers			1 068 554	
Matériel de transport			7 366	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		2 000	197 620	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		685 182	9 255	
Avances et acomptes			1 795	
TOTAL immobilisations corporelles :		767 871	10 824 570	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			8 625	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		3 200	8 175	
TOTAL immobilisations financières :		3 200	16 800	
TOTAL GÉNÉRAL		771 071	13 372 034	

Accusé de réception en préfecture
 974 219740115-20201031-205008-DE
 Date de télétransmission : 05/11/2020
 Date de réception préfecture : 05/11/2020

Amortissements (suite)

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

État des Échéances des Créances et Dettes

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 175		8 175
TOTAL de l'actif immobilisé :	8 175		8 175
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	48 255		48 255
Autres créances clients	6 257	6 257	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 862	3 862	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 390	13 390	
État - Impôts sur les bénéfices	118 099	118 099	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	34	34	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 477	7 477	
État - Divers	1 250	1 250	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	155 190	155 190	
TOTAL de l'actif circulant :	353 814	305 559	48 255
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	18 362	18 362	
TOTAL GÉNÉRAL	380 351	323 921	56 430

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	288 419	165 404	123 015	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	228 796	228 796		
Personnel et comptes rattachés	710 563	710 563		
Sécurité sociale et autres organismes	340 568	340 568		
Impôts sur les bénéfices	22 759	22 759		
Taxe sur la valeur ajoutée	483	483		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 559 540	1 559 540		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	216 917	216 917		
Groupe et associés	13 422	13 422		
Autres dettes	135 756	135 756		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	3 517 223	3 394 208	123 015	

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Charges à Payer

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 288
Dettes fiscales et sociales	1 075 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 242 977

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Régularisation comptes fournisseurs sans dénouement	3 490	771800
Produits cession élément de l'actif	800	775000

TOTAL	4 290	
--------------	--------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
PV vehicule société	4 961	671200
VNC élément de l'actif	728	675000
Régularisation diverses	1 476	671000

TOTAL	7 165	
--------------	--------------	--

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Charges et Produits Constatés d'Avance

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	18 362	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	18 362	

Détail joint

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Engagements Financiers

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	6 200 000
Granties bancaire BFC pour la souscription d'un emprunt initial de 2 000 000 €	
Hypothèque ou privilege sur bureau	2 200 000
Hypothèque ou privilège sur terrain seul	2 000 000
Nantissement fon de commerce	2 000 000
Le montant du solde de l'emprunt est à la date de cloture : 288 419 €	

TOTAL	6 200 000
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
--------------	--

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Éléments concernant les entreprises liées et les participations

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
TOTAL des immobilisations		
Avances, acomptes versés sur commandes		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit et appelé, non versé		
TOTAL des créances		
DISPONIBILITÉS		
TOTAL des disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 774	106 774
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL des dettes	106 774	106 774
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 277 356	1 177 287

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	3 905 180	1 288 709
Résultat exceptionnel (hors participation)	(19 446)	(646)
Résultat comptable (hors participation)	3 885 734	1 282 292

Le résultat fiscal de la société est 3 582 697 €, le taux de l'is est de 28% sur 500 000 € du résultat fiscal, et de 33.33% sur le solde
Le montant de brut de l'IS est de 1 167 463 €, la contribution sociale sur l'is est de 13 347 €.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
Edition du 13/12/19
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/10/2019	31/10/2018	31/10/2017	31/10/2016	31/10/2015
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	5000	5000	5000	5000	5000
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	10 810 964	11 009 430	10 945 515	10 280 948	9 722 177
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 501 393	4 785 066	4 489 026	4 171 449	3 711 148
Impôts sur les bénéficiés	1 183 914	938 204	709 094	598 275	746 258
Participation des salariés due au titre de l'exercice	278 267	310 876	335 324	295 133	242 978
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	2 423 553	2 646 947	2 533 089	2 355 719	1 713 887
Résultat distribué		2 300 000	2 200 000	2 355 719	1 600 000
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	608	707	689	656	544
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	485	529	507	471	343
Dividende attribué à chaque action	504	529	507	471	320
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	59	59	57	57	57
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 144 926	2 134 603	2 197 531	2 062 974	2 081 954
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	954 349	1 016 015	1 039 836	1 013 660	1 043 355

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Liste des Filiales et Participations

STHCR

Période du 01/11/18 au 31/10/19
 Edition du 13/12/19
 Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta* resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT*										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										



KPMG S.A.
La Réunion
4, rue Camille Vergoz
Résidence Halley
97400 Saint-Denis Cedex

Téléphone : +33 (0)2 62 94 84 24
Télécopie : +33 (0)2 62 21 79 40
Site internet : www.kpmg.fr

Société Touristique d'Hotellerie et de Casino de la Réunion SA (S.T.H.C.R. SA)

Siège social : Place Sarda Garriga - 97400 Saint Denis
Capital social : €.300 000

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2019

A l'attention de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20201031-205008-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.



- **Convention de compte courant avec la société FIGACO SAS**
 - **Personne concernée :**
Monsieur Pascal Sinibaldi, Administrateur de la S.T.H.C.R. SA et Président de la société FIGACO SAS.
 - **Nature et modalités :**
La S.T.H.C.R. SA a conclu avec la société FIGACO SAS une convention de compte courant qui a débuté le 1^{er} novembre 2012 pour une durée indéfinie. Cette convention réglementée a été autorisée par le Conseil d'Administration en date du 03 février 2014 et ratifiée par l'Assemblée du 04 mars 2014.
Le taux de rémunération prévu par ladite convention est le taux Euribor 3 mois en vigueur le 1^{er} jour ouvré de chaque mois + 0.25.
 - **Montant des sommes versées au cours de l'exercice écoulé :**
Il n'y a pas eu de mouvement sur ce compte courant au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2019. De ce fait, aucun intérêt relatif à sa rémunération n'est inscrit en charges ou en produits au titre de cet exercice.

Saint-Denis, le 23 avril 2020

KPMG S.A.
La Réunion

François Viroleau
Associé

Signature
numérique de
Francois Viroleau
Date : 2020.04.23
16:30:38 +04'00'